

AMICALES DES PROVENÇAUX, Hanoï

I. — LA CÔTE D'AZUR

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 janvier 1905)

La Côte d'Azur, association des originaires de la Provence et des départements limitrophes, donnera son deuxième banquet annuel samedi prochain 28 janvier à 7 heures et demie du soir dans la salle de la Société Philharmonique.

Le prix du repas est fixé à trois piastres. Les sociétaires, qui désirent y prendre part, sont priés de faire parvenir leur adhésion avant le 25 courant à M. [Julien] Blanc, pharmacien, président de la société, rue Paul-Bert, à Hanoï.

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 janvier 1905)

À la Côte d'Azur. — Samedi soir a eu lieu le banquet trimestriel de la Société « la Côte d'Azur », dans la salle de la Philharmonique. Plusieurs invités parmi lesquels M. Schneider aîné, M. Reynoird et M. Crébessac, représentant des sociétés diverses, avaient répondu à l'appel de leurs collègues. Une soixantaine de convives avaient pris place autour de la table, richement servie par les soins de M. Birot. Au dessert, M. Blanc, président, M. Schneider aîné, le docteur Rébout [Reboul] — celui-ci en provençal et avec sa verve accoutumée —, le capitaine Roux, prononcèrent des brefs et familiers discours.

— Le capitaine Roux avancé ébauché le plan de l'œuvre de la Maison du Soldat, dont il est le promoteur et dans *L'Avenir du Tonkin* a le premier lancé l'idée, une collecte fut aussitôt faite pour parer aux premières dépenses ; elle rapporta une cinquantaine de piastres.

Après quelques chansons et quelques toasts, on se sépara en se disant au revoir.

La Cagouille
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} juillet 1905)

Avis rectificatif. La « Côte d'Azur » ayant fixé la date de son banquet au 8 juillet, l'assemblée générale des membres de la « Cagouille », qui avait été fixée à cette date, est reportée au samedi 15 juillet à 8 heures 1/2 à l'Hôtel Métropole.

La Côte d'Azur
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 juin 1904)

Samedi prochain, 4 juin, aura lieu à neuf heures du soir, dans la salle de Hanoï-Hôtel, rue Paul-Bert, la nouvelle réunion de la société « la Côte d'Azur ». Tous les adhérents sont invités à y assister.

Ordre du jour

Lecture et approbation des statuts ;
Adhésion de nouveaux membres ;
Encaissement des cotisations ;
Propositions pour le choix d'un local.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que cette jeune société, qui date à peine de trois semaines, a réuni autour d'elle plus de 151 adhérents.

NAISSANCE

(L'Avenir du Tonkin, 16 janvier 1905)

Les membres de la « Côte d'Azur » se sont réunis en assemblée générale le vendredi 13 janvier, sous la présidence de M. Blanc, président de la société

L'assemblée a fixé au 28 janvier courant la date de son deuxième banquet semestriel et a chargé les membres de la Commission des Fêtes d'en régler tous les détails.

Les adhésions reçues sont déjà nombreuses et font présager que cette réunion amicale aura un succès complet.

Société des Anciens Tonkinois

Procès verbal de la réunion du comité des Anciens Tonkinois.

(L'Avenir du Tonkin, 19 mars 1905)

.....
Pour le choix d'un local, M. Blanc, vice-président, offre de mettre gracieusement pour la prochaine assemblée générale, à la disposition des anciens Tonkinois, la salle de la « Côte d'Azur » sise rue Paul-Bert, au dessus de l'établissement de T. Biettron, pâtissier.

.....

LA CÔTE D'AZUR

(L'Avenir du Tonkin, 12 juillet 1905)

Samedi dernier, la Côte d'Azur, association amicale des originaires de la Provence, donnait sous la présidence d'honneur de M. le résident maire, son troisième banquet semestriel dans la salle de la Philharmonique de Hanoï.

Elle avait eu la bonne pensée d'inviter les présidents des autres groupes mutualistes de Hanoï.

À 7 heures et demie, heure fixée pour ces agapes toute fraternelles, les nombreux convives se trouvaient réunis autour d'une longue table disposée avec le meilleur goût, tous prêts à faire honneur au repas servi par Birot. En voici le menu :

Soupe de poisson

Loup de la Méditerranée sauce rémoulade,
Pilou de riz aux moules de Balagnier,
Croustades de lapereau à la Provençale,
Raviolis à la Marseillaise,
Asperges à l'huile de Salon,
Agneau rôti à la Phocéenne,
Salade le de la Volette,
Glace Côte d'Azur,
Gâteau assortés [sic],
Desserts variés,
Vins rouge et blanc,
Champagne frappé,
Moka fine Champagne
Cigares et cigarettes.

Le sympathique M. Blanc, président de la Côte d'Azur, [avait à ses côtés MM. Gautret, président de la Cagouille, M. ?], délégué des Anciens Tonkinois, le docteur Pethellaz, président du Gratin dauphinois, Chaudey, président de la Société de l'Est, Rigaud, délégué du Plateau central, Orsini, délégué de la Corse, Boisson, président du Topo ¹.

L'Association de la Presse française d'Extrême-Orient était représentée par M. Rouet.

Après le dîner fort bien servi par M. Birot, au dessert, M. Blanc ², président de la Côte d'Azur, se lève et prononce l'allocation suivante :

Messieurs et chers compatriotes,

Il y a un an, presque jour pour jour, notre groupement donnait son banquet d'inauguration dans les salons d'Hanoï-Hôtel. Il me souvient qu'entres autres paroles que je vous adressais, après avoir défini le but de notre société mutuelle, je vous disais que notre attention était de voir se former à Hanoï d'autres groupes similaires, imbus des mêmes idées de fraternité et de solidarité. J'ajoutais que, tout en conservant à notre groupe son autonomie et son organisation, il ne nous déplairait pas, de temps en temps, comme c'est le cas aujourd'hui, de voisiner avec les compatriotes des autres groupements et d'entretenir avec eux des relations de franche camaraderie et de bonne amitié. J'exprimais ensuite l'espoir de la fédération future de tous les groupes mutualistes.

Notre appel a été entendu et je suis heureux de voir autour de moi tous les représentants des divers groupes provinciaux qui ont bien voulu répondre à notre invitation. Sans parler de la Société des prévoyants de l'Avenir qui, la première, apporta au Tonkin les idées de mutualité et de solidarité, il est deux groupements qu'il faut féliciter d'avoir tout d'abord pratiqué ces principes. Ce sont, par ordre d'ancienneté, le Gratin Dauphinois et les Savoyards. Ces gens calmes et paisibles ont reconnu les premiers les bienfaits de ces groupements entre compatriotes ; depuis quelques années déjà, ils se réunissent en réunions et en agapes fraternelles, évoquant leurs souvenirs de jeunesse, entonnant le refrain populaire des Allobroges et se reportant par la pensée dans cette belle région montagneuse des Alpes où l'on respire à pleins poumons un air salubre et embaumé des mille senteurs qui s'exhalent des fleurs sauvages. Suivant ce noble exemple, le Midi s'est levé et la tribu des Fén dé Brut, immortalisée par notre grand écrivain Daudet, a voulu aussi se serrer les coudes et fonder son association mutuelle, celle de la Côte d'Azur que j'ai l'honneur de présider. Dans son exubérance, la bande joyeuse qui la compose remplit bientôt le Tonkin du bruit de ses exploits, à tel

¹ Topo : société amicale des Travaux publics de l'Indo-Chine.

² Julien Blanc : pharmacien.

point que les vieux Tonkinois n'ont pas voulu en arrière et ont fondé à leur tour la Société amicale des vieux Tonkinois.

Le *Topo*, association amicale mutuelle et d'intérêts professionnels, a suivi de près ce mouvement mutualiste.

Les gens de l'Est et des Charentes, gardiens vigilants de nos frontières de terre et de mer, sont sortis de leur coquille et, dans un même élan de solidarité et de fraternité démocratique, ont battu le rappel de leurs compatriotes et ont fondé deux nouveaux groupements.

Puis, nous voyons surgir le Plateau central et la Corse qui, se rappelant leur origine volcanique, se sont soulevés à leur tour et sont venus, les premiers nantis de leur marmite encore toute embaumée de soupe aux choux, les autres encore tout imprégnés du grand conquérant qui fit autrefois trembler l'Europe, demander aussi leur place au soleil tonkinois, dans l'œuvre humanitaire que nous poursuivons.

Demain, ce seront les Bretons, les Parisiens, les Basques, les Gascons, etc., qui viendront apporter leur pierre à l'édifice de la mutualité.

En attendant que tous ces groupes se constituent, le moment paraît être propice pour jeter les bases de la fédération future que j'estime qu'il appartient au président des Anciens Tonkinois, groupe de beaucoup le plus important, de convoquer à bref délai ces sociétés mutualistes provinciales pour discuter les intérêts matériels et moraux du groupement fédéraliste.

C'est à cette fédération, que je crois prochaine, que je vous prie de lever votre verre.

Je porte un toast à M. Le gouverneur général de l'Indochine, à M. le résident supérieur, à M. le résident maire, nos présidents d'honneur.

Je bois à M. Marius Sermet, président de la Côte d'Azur à Paris, au président et aux membres de la Côte d'Azur récemment fondée à Saïgon en leur souhaitant une fraternelle bienvenue. Enfin, je bois à vous tous, mes chers collègues, et vous remercie encore une fois de vous être joint à nous ce soir.

M. Blanc exprime ensuite à M. Gautret les regrets de tous à l'occasion de son prochain départ d'Hanoï et les meilleurs vœux pour son succès à Quang-tchéou-Ouan.

Un vigoureux et triple ban accueille la péroraison de l'orateur.

M. Chaudey [...] remercie la Côte d'Azur d'avoir pensé à associer les autres groupements à sa fête. M. Bourrin envoie un salut cordial au camarade Camboulives, qui rentre en France ; ensuite commence, pour durer jusqu'à minuit, la série des chants, monologues, contes, *mita patouès*, *mita francès*, dont la Côte d'Azur est spécialiste. À chaque audition, de vigoureux bans récompensent les interprètes, parmi lesquels il convient de citer MM. Bourrin, Joseph, Imbert, Réocreux, Lambert, Erny Maria, Sénès, Chaudey, Desbordes, etc., en un mot, toute la lyre provençale, sans oublier une mention spéciale pour le docteur Reboul qui, dans le parler *amadous* de Gonfaron (Var), nous donne un des ses désopilants contes de Provence.

À minuit, après une vigoureuse exécution du chœur des montagnards, chacun se retira, emportant de cette trop courte réunion le meilleur souvenir.

La Côte d'Azur à Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 décembre 1905)

MM. les membres de la « Côte d'Azur » sont informés qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu le vendredi 8 décembre courant à 9 heures du soir, dans le local de la rue Paul-Bert — Présence recommandée.

II. — LA SARTAN

Hanoï
LES PROVENÇAUX
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 avril 1927)

Sous ce titre, le groupe amical des Provençaux tiendra sa première réunion, le mardi 5 avril 1927, à 18 heures, dans les salons de l'Hôtel de France où les adhésions sont reçues.

LA SARTAN
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 juin 1927)

Ce mot évoque, chez tout bon Provençal, des idées de fête, de ripailles, c'est dans la sartan que se préparent les délicieuses *levadeto* de porc frais et, dans un autre genre, *lis auriheto* du dimanche *di canibiero*.

Sartan signifie poêle à frire, vous trouverez le mot dans Juvénal et Perse : Sartago, accusatif *sartaginem*, d'où vient sartan. Nos voisins de l'Ouest ont préféré se servir de *patella*, que l'on prononce *padela* à Montpellier et d'où les Français de langue d'oïl ont tiré poêle (quantum mutata !!).

Je crois qu'après cet exorde, il est inutile de vous dissimuler que c'est le cabiscou Bonifacy, *felibre manteneire*, qui veut vous résumer la réunion. Vous savez parfaitement qu'il ne vous décrira pas les toilettes de dames. Il ne se risquera même pas à énumérer les présents de peur d'en omettre, on n'est généralement peu satisfait de n'être compris que dans un *et cœtera*.

Donc, hier soir, à six heures, *enco de meste* Fregier, la Sartan offrait une coupe d'adieu à son président d'honneur, monsieur Pasquier. Le *cabiscou* (c'est moi) lui a présenté les vœux de rassemblée, en provençal, naturellement, et il a ajouté : Vous avez dit l'autre jour, qu'il était bon que les Anciens restent dans le pays ; n'est-il pas juste, en effet, que ceux qui ont labouré voient lever la moisson et qu'ils disent aux jeunes que la terre était encombrée de ronces et d'épines, que l'araire était dur à conduire. Mais les deniers leur manquaient et vous avez bien voulu signer l'arrêté qui leur a donné droit à l'abondement sans être obligé de prouver, chaque année, qu'ils n'étaient que de pauvres gueux.

Monsieur Pasquier a commencé en provençal et continué en français une de ses merveilleuses improvisation dont il a le secret. Il a parlé des Phocéens venus porter aux vieux Ligures le flambeau de la civilisation hellénique dont la lumière s'était diffusée rapidement sur les Gaules, même avant la conquête romaine. Il nous a comparé à ces Phocéens, nous qui sommes venus porter, dans ce pays d'Annam, désolé par l'anarchie, dévasté par les bandes chinoises, la paix, l'ordre, la civilisation moderne.

Monsieur de Monpezat, délégué de l'Annam-Tonkin, Béarnais de naissance, mais quercinois d'origine, s'était joint à ses compatriotes de langue d'Oc. Le *cabiscou* (c'est toujours moi) n'a pas manqué de le remercier de la grande part qu'il avait prise à l'élaboration et à la mise à jour de l'arrêté sur l'abondement.

Et la réunion a pris fin ; tous les *Soci* ayant présenté individuellement, à leur président d'honneur, leurs vœux de bon voyage et d'heureux séjour en France pour sa famille et pour lui, et la plupart ont ajouté leurs vœux de prompt retour à celui dont la bienveillance et l'habileté sait concilier les esprits et les cœurs.

Longo mai
Lieut. colonel BONIFACY, *felibre manteneire*.

LE BANQUET DE LA SARTAN À L'HÔTEL DE FRANCE
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 mars 1928)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hanoi-Hotel_France.pdf

Le samedi 10 mars, dans les salons de l'Hôtel de France, admirablement décorés, se dressait, superbement parée par les soins du maître-queux Frégier, une grande table en fer à cheval, autour de laquelle, à 20 h.30, venaient s'asseoir les Provençaux de Hanoi, mis en appétit par la lecture d'un succulent menu. Qu'on en juge :

MENU

Soupe de poisson
Vieille froide sauce rémoulade
Noisette de veau à la provençale
Cœurs d'artichauts à la Cucuron
Chapons truffés en cocotte
Salade aixoise
Bouchées aux Avelines
Gaufrettes
Friandises
Café — Liqueur
Vins
Mont-Ventoux (blanc et rouge)
Hermitage (blanc et rouge)
Châteauneuf-du-Pape
Louis Roederer.

Ce dernier crû, le seul qui ne nous apporte pas un rayon du soleil du pays natal, sera, si nos renseignements sont exacts, sur le désir formulé par quelques-uns, remplacé l'an prochain par du Royal Mousseux de Provence. Alors le raisin des bords de l'étang de Berre caressera de sa mousse pétillante les palais provençaux, évoquant en même temps le souvenir du beau miroir où se reflète les Martigues, Berre, Port-de-Bouc.

Cinquante convives prirent place et firent honneur à la succulente cuisine et aux vins généreux de l'ami Frégier, digne héritier des saines et bonnes traditions de l'Hôtel Nègre-Coste, dont les vieux Aixois se souviennent toujours.

Il y avait là, réunis dans une atmosphère de cordiale et fraternelle gaieté : le docteur et madame Bergeon, leur fille et leur fils ; madame Mus, monsieur Marius Borel, le commandant et madame Legros, le capitaine et madame Polian, monsieur l'Inspecteur des Douanes et madame Marquet, le docteur et madame Collomh, madame et monsieur Magallon, le capitaine et madame Nicolas, madame et monsieur Vola [entrepreneur], madame et monsieur Pellion, madame Raspail, madame et monsieur Benevisi, madame et monsieur Eynaud, madame et monsieur Aquarone et leur fils, madame et monsieur Fregier, le docteur Naudin, le capitaine Bastides, MM. Mathis, Blanc, Lacombe, capitaines Eyssautier et Chantrier, MM. Gillet, Salle, lieutenants Rivière, Lefèvre, MM. Gautier, Gastaldi, Estelle, Moulinas.

L'entrée dans la salle à manger s'était faite aux accents de la *Marche des Rois* exécutée sur le piano avec brio par madame Legros.

Lorsque le vice-président, ou plutôt le « baile », M. Bergeon, eut pris place à la table d'honneur entouré de M^{mes} Mus, Vola, et de MM. Borel, Marquet, chacun se plaça à sa guise et le protocole amical sut fort bien assigner ainsi les places qui convenaient.

Deux belles sartans ³ emblématiques trônaient au centre de la salle, mais en place de « l'oLi » et des « chi-chi frégé », elles étaient ornées de fleurs et de verdure.

Dès le début, le baile Bergeon souhaita, en la langue de Mistral, bon appétit à tous et l'attaque se dessina, chacun rivalisant de verve et de gourmandise. Au cours de ces agapes, maints lazzis et exclamations, tous échos de notre chère Provence, purent se donner un libre cours. Et lorsque ce fut l'heure des toasts, alors que le champagne pétillait dans les coupes, le baile Bergeon prit la parole.

En cette chère langue provençale, il s'excusa d'être dans l'obligation de faire un discours, d'autant qu'avec la période électorale que nous traversons, nous venons d'en entendre plusieurs.

Enfin, dit-il, il sera bref, pour ne pas fatiguer son auditoire. Il donne d'abord lecture d'un télégramme d'excuses de l'ami Peyron, qui, invité à ce banquet avec le Comité de la Cigale haïphonnoise, n'a pu y venir. Puis il exprime les profonds regrets de toute l'assistance qui déplore l'absence de notre vénéré et cher capoulié le colonel Bonifacy, qu'un deuil récent retient chez lui. Il lui envoie l'expression de la bien sincère et profonde sympathie de tous les Provençaux ici présents.

Après quoi, il donne lecture de l'adresse, rédigée en provençal digne de la plume des plus savants félibriges, par le colonel Bonifacy, adresse qui va être envoyée à notre président d'honneur, M. le résident supérieur Pasquier, directeur de l'Agence économique, à Paris.

Chacun applaudit de tout cœur aux termes de cette lettre et pour terminer, M. Bergeon, remerciant Fregier de l'excellence de sa cuisine, raconte avec son humour provençal, le drame affreux qui faillit se dérouler à l'Hôtel de France ce 10 mars 1928 : des mangoustes attendues et qui devaient figurer au repas n'arrivèrent pas : peu s'en fallut qu'à l'instar de son ancêtre Vatel, Frégier ne se transperçât de sa broche.

Il eut la sagesse de n'en rien faire ; « pér nouestri gran ben a touti que lou boun Dieu li conservo la vido et à nutrui l'petit ». Des vieilles ont remplacé les langoustes et tout a été pour le mieux dans le meilleur des banquets.

Comme il est de tradition, on ne pouvait quitter la table sans que quelques artistes amateurs ne nous fassent un peu connaître leurs talents. Malheureusement, le docteur Naudin dont une grippe récente « avié creva léi mirau » n'a pu faire entendre sa belle voix. Heureusement, M. Marquet nous a fort divertis avec quelques bonnes histoires provençales, dont l'une, « la letto de recommandatien », a littéralement fait rire aux larmes. Le baile Bergeon a redit encore, à la demande de tous, cette inénarrable imitation d'un dialogue entre un conseiller général et un vieillard des incurables. Et pour terminer, on a entonné en chœur « lou Grand Soulèu de la Prouvenço ».

À 22 heures 30, les Provençaux recevaient les invités qu'ils avaient conviés à une sauterie familiale. Aux accents d'un orchestre endiablé, chacun s'en est donné à cœur joie et les couples ont fox-trotté, valsé, charlestonné jusqu'aux premières heures du jour.

Citons au hasard, parmi les nombreuses personnes remarquées au cours de cette réunion : madame et M^{lle} Douguet, l'intendant et M^{me} Page, M. et M^{lles} Hud, M^{lles} Hilaire, M^{me} et M. Rochat, M^{me} et M. Barquisseau, le colonel et M^{me} Raulet, le commandant et M^{me} Collomh, M. Marliangeas, M. Fourcade, M^{me} et M. Meyer, M^{me} et M. Imbert, M^{me} et M. Ortolì, M^{me} et M. Mas, lieutenant Flonh, M^{me} et M. Daudrumetz, lieutenant et M^{me} Clion, maître Piriou, M^{me} et M. Dumoulin, M^{lles} Page, Legros, Marquet, de la Salle, Beau, Lagarde, Flonh, Rochat, MM. Lucien Clion, Siffroy, lieutenant Pichon, Georges Beau, de Ferreira, Gaudet, Meynard, Rérat, Bayle, Martin, etc. Enfin, M. Mus qui, empêché d'assister au banquet, vint faire une courte apparition au cours de la soirée.

En somme, fête bien réussie et dont le plus grand honneur revient au zèle déployé par les membres du Comité, en particulier par le dévoué secrétaire, M. Aquarone, et

l'actif et vigilant trésorier, le capitaine Polian. Il convient aussi d'adresser de biens sincères remerciements à M^{mes} Legros, Aquarone et Polian dont la présence au sein du comité a été, pour une bonne part, dans le succès général de ces réjouissances.

On s'est séparé avec l'espoir de faire mieux encore la prochaine fois. Puisse la Sartan devenir de plus en plus prospère et que les Provençaux de Hanoï et des environs viennent nombreux se grouper autour d'elle en de fraternelles agapes.

Groupement des Provençaux (L'Avenir du Tonkin, 23 novembre 1928)

Mercredi, 21 courant, la Sartan a chanté, je ne puis traduire le terme provençal qui n'a pas d'équivalent en français, chez le camarade Frégier, l'oste de l'Hôtel de France.

On a chanté, dansé et rit. M. Porchon a détaillé *Napule bella*, puis la prestigieuse tyrolienne intitulée le *Pâtre des montagnes*.

M. Bergeon vous a chanté *lou Poutounet*, que je m'excuse de traduire d'une façon fort imparfaite par le *petit baiser*, avec nuance de grâce que cette piètre traduction ne donne pas. Mais aussi pourquoi le français n'a-t-il pas de diminutifs comme les autres langues latines ?

Et après nous avoir ému, il nous a fait tordre en déclamant le *Chemin de teinture à Marseille*.

Et le vieux cabiscou (caput scholae) a montré que *si mirau cron pas creba* et a chanté *li félibre*, dont le refrain facile était repris en chœur par l'assistance.

Et grâce à la bonne volonté des sociétaires musiciens, la jeunesse, et même l'âge mûr, a dansé.

Outre les personnes citées et leur famille, nous avons remarqué : commandant Legros, capitaine François, docteur Collomb, capitaine Polian et colonel Bonifacy etc. etc. chacun avec sa famille.

À la prochaine réunion, on s'occupera de la réception du gouverneur général, président d'honneur du bal et du banquet annuel.

La fête des Provençaux (L'Avenir du Tonkin, 28 janvier 1929)

C'est samedi dernier, dans la grande et belle salle de restaurant de l'Hôtel de France, que les Provençaux se trouvaient réunis avec leurs amis et invités.

Ce nous fut l'occasion d'admirer avec quel goût M. et madame Frégier ont aménagé leur établissement si justement renommé.

M. le gouverneur général Pasquier, accompagné de son officier d'ordonnance, vint présider la fête : il avait laissé au palais de l'avenue Puginier ses habits brodés d'or et son chapeau à plume, et en simple tenue de ville, il se mêla aux Provençaux, apportant à tous son sourire qui recèle tant de bonté et sa main largement tendue attestant la modestie de celui qui délie la plus haute charge.

Il fut reçu par M. le lieutenant-colonel Bonifacy, M. Maurice Chapat, M. Bergeon, M. Porchon et une gracieuse Arlésienne qui n'était autre que mademoiselle Anne Marie Bonifacy.

Après quelques minutes d'aimable causerie, dans les salons où se trouvaient des Provençaux de Hanoï, des Provençaux de Haïphong, d'autres de Sontay et d'ailleurs et des invités qui, pour n'être pas de Province, comptent parmi les Provençaux de solides amitiés, on passa dans la salle du banquet.

Et ce fut bien la le triomphe de madame et de M. Frégier ; tables joliment dressées et ornées, service irréprochablement assuré par des boys d'une tenue impeccable sous la surveillance d'actifs maîtres d'hôtel et un menu. . . . un menu longtemps notre palais en gardera le souvenir.

À l'heure des toasts, M. le colonel Bonifacy discourut en provençal. Nous allons traduire ses paroles :

Traduction du toast du « cabiscou » Bonifacy

Monsieur le gouverneur général,

C'est dans la langue claire et sonore de nos aïeux, l'aînée de ses sœurs latines, revivifiée par le grand Mistral, que je veux vous saluer au milieu des sociétaires de la « Sartan. »

Peut-être que le soleil de Provence qui darde ses rayons sur nos têtes, la vue des collines parfumées, des montagnes escarpées qui enchante nos yeux, les voix du mistral furieux, des ruisseaux limpides qui dévalent du Rhône puissant, des vagues bleues qui bruissent sur les calanques pénètrent en tourbillon nos cervelles comme disait Saboly et en font sortir l'éloquence et la suavité de la parole, mais les Français du Nord, qui parlent avec tant de galbe de la « faconde méridionale », ne doivent pas oublier qu'à côté d'une foule d'orateurs des Mirabeau, des Mirabeau, des Siéyès, des Cazalès, des Maury, des Barbaroux et des Thiers, les hommes d'action ne nous manquent pas : le bailli de Suffren, le comte de Grasse, le Tambour d'Arcole et ses camarades de l'armée d'Italie et tant d'autres, tous méridionaux, n'étaient pas seulement des gueulards. ,

Et sur cette terre d'Annam, A. de Rhodes au VII^e siècle, Olivier au XVIII^e, ont fait voir que, si les Provençaux ont le don de la parole, le cœur ne leur manque pas pour l'action.

Mais pourquoi chercher au loin mes exemples alors que je suis en face de vous, Monsieur le gouverneur général ; vous avez certainement des lèvres enchanteresses, vous savez en français remuer les idées, élever les cœurs, faire retentir les vérités nécessaires et pourtant, vous êtes un homme d'action.

En dehors de vos devoirs d'administrateur, vous avez consacré vos loisirs à étudier le peuple, vous vous êtes penché sur l'âme annamite, vous avez remonté dans le passé, vous avez démontré les nécessités du présent.

Vous êtes ainsi devenu, grâce à vos œuvres et à vos connaissances, l'homme parfait pour représenter ici la France pleine d'amitié pour les bons, juste pour les méchants.

Et vous savez comment votre venue a été accueillie par tous, qu'ils soient du Ponant ou du Levant, mais, sûrement personne n'est plus enflammé d'enthousiasme que nous, Compagnons de la Sartan, et c'est en leur nom que moi, vieux félibre mainteneur, je bois à vous avec ce simple verre (à défaut de Coupe Sainte) à la Provence qui nous a vu naître, à la France souveraine qui vous a choisi, à l'Indochine qui, pour sûr, trouvera en vous l'homme puissant, qui la connaît, qui l'aime, qui la conduira dans le sentier de la paix et du Progrès

À toute votre famille pour longtemps.

Puis ce fut le tour de M. Bergeon, qui sait répandre une folle gaieté à toutes les tables où il s'assied, enfin M. Maurice Chapat.

Et « Moussu lou Gouvernour Générau Piare Pasquier » répondit.

Les initiés comprirent et soulignèrent de leurs rires et de leur approbation tous les discours et ils applaudirent ; les non-initiés, gagnés par l'ambiance, les suivirent en toute confiance.

Une charmante jeune fille, mademoiselle Chapat, apparut soudain tandis qu'on servait café et liqueurs et exécuta de la meilleure façon quelques danses classiques ; c'était là agréable surprise, bien joli intermède et, au milieu des applaudissements qui crépitaient, M. le gouverneur général alla à sa rencontre pour la féliciter.

À 10 heures, la salle de banquet se transforma en salle de bal et un orchestre endiablé mena les danses.

Pour le bal aussi, de nombreuses invitations avaient été élançées, en sorte que la fête provençale fit bien des heureux, non seulement parmi les Provençaux, mais un peu parmi la population de notre ville.

À une grande gaieté, les Provençaux allient une grande courtoisie.

Leurs invités les remercient de leur amabilité et nous les félicitons du beau succès de la fête du samedi 26 janvier.

LE DÉJEUNER DES SARTANÉ (*L'Avenir du Tonkin*, 18 novembre 1929)

Belle tablée, hier, chez maître Frégler malgré quelques défections regrettables dont le plus sensible aux convives fut celle de la morue. Je parle de la vraie morue, de la *merlusso* charnue et onctueuse, et non de ces morceaux de sapin sec, de ce *bacallao* que nous envoient les Anglais ou les Américains. Mais l'aioli fut remplacée par de petits paquets marseillais au dessus de tout éloge. Monsieur le gouverneur général, qui y revint, n'en a jamais mangé de meilleurs dans dans la vieille cité phocéenne.

Mais j'ai pitié de vous, mes *povres*, et je tairai le reste du menu, l'eau vous en viendrait tellement à la bouche que vous en baveriez.

Vins : Preignac, Châteauneuf-du-Pape, clos des Apôtres, clos des Félibres et Hermitage ; c'est avec une coupe d'un de ces vins, dont l'ardeur généreuse n'a jamais engendré ni tête de bois, ni colonne de feu que le cabiscou, après avoir remercié Monsieur le gouverneur général d'avoir bien voulu présider cette fête de famille, a félicité le collègue Cordier pour son ruban rouge, si bien mérité par ses travaux et le collègue. Bergeon dont la boutonnière vient de s'orner de l'humble ruban violet, précurseur de l'écarlate.

Et, *zou li galejudo*, Chapat les dit en vers provençaux, le gouverneur général nous narre la visite à Paris de Marius et d'Olive, Bergeon celle de M. Estier à l'hôpital, le cabiscou lui même nous conte moitié en français moitié en provençal, deux galéjades dont l'une a évoqué le souvenir de mademoiselle Tafanos.

Et vers trois heures, on se sépare, l'estomac bien garni mais la tête saine, en se donnant rendez-vous pour la grande fête du 11 janvier prochain.
